



Notes de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz

Mardi 17 mai 2022 à 18h30

à la Salle des maîtres du Grand Collège de Malley

Parents :	Viktoriya Glushko, Amaya Lopez
Professionnels :	Carine Colletti, Philippe Hofstetter, Rui Jorge Miranda Patarra
Organisations :	Gaëtan Da Cruz, Karina Pequignot
Autorités politiques :	Keko Razzano
Excusés/absents :	Lucia Favre, Montserrat Fernandez-Bolanos, Séverine Graff, Andrea Longo, Rosette Mbemba, Rania Mohni

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 7 avril 2022
3. Suivi Préaux
4. Suivi Durabilité
5. Suivi Respect : point avec Gaëtan et Montserrat
6. Le Tout Prélaz : prochain numéro
7. Projet « Soirée Alimentation »
8. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
9. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
10. Divers et propositions individuelles

* * *



1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Keko ouvre la séance, l'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du PV du 7 avril 2022

Le PV du 7 avril 2022 est adopté.

3. Suivi Préaux

- Le dossier est en mains de Mme Rocca. Rui a eu un contact avec elle la semaine passée, elle lui a dit qu'elle devait passer dans les établissements, respectivement les collèges.
- Carine nous indique qu'à Pierrefleur le goudron a été enlevé, elle se demande si les futurs marquages au sol ne seront pas compromis avec les projets Canopée. Philippe Hofstetter précise que cela ne posera pas de problème.
- Quelques cours de certains établissements ont été sélectionnées pour le réaménagement des travaux, Carine se demande si les travaux ne seront pas compromis avec ces réaménagements (perméabilisation). Keko indique que c'est dans la continuité de ce qui était prévu. Carine a entendu dire que la Ville a dû mettre CHF 40'000.- de plus que ce qui avait été accordé par la Fondation Federer, elle a peur que le marquage soit précipité et pas compatible avec les travaux à venir. Keko confirme que ce questionnement a été fait par la Ville.
- Carine est en contact avec la référente Durabilité de Pierrefleur qui lui a indiqué que l'enlèvement du goudron, remplacé par une sorte de gravier blanc, est très coûteux. Philippe Hofstetter indique que le travail pédagogique a été fait autour des désagréments, le but de tout ceci étant de lutter contre les îlots de chaleur. La Ville ne pouvant pas intervenir partout en même temps, certains préaux ont été sélectionnés. Carine attire l'attention sur le fait que dans 5 ans, l'enlèvement du goudron sera beaucoup plus coûteux, il faudrait donc peut-être se manifester pour pouvoir en bénéficier l'année prochaine. Keko va demander, lors de la prochaine séance des délégués du 2 juin, à inscrire Prélaz.
- Les bancs supplémentaires demandés devraient être livrés, Mme Bonny était en discussion avec le Grand collège pour en obtenir deux de plus, ils ont été peints cet après-midi. Ce point avance.

4. Suivi Durabilité

- Rien de plus à rajouter, Rania et Lucia étant absentes.
- Pour les membres absents lors de la dernière séance, Carine fait un récapitulatif du déroulement de la Semaine du 26 au 30 septembre 2022 : notamment une journée Mobilité : par exemple Pro Vélo ; récréation zéro déchets : en comparaison avec les déchets générés la semaine précédente ; énergie : aborder l'énergie renouvelable (panneaux solaires, horloge numérique), en contact avec les SIL pour obtenir des fonds.

Carine a mis les PSPS sur le coup notamment pour l'aspect mobilité et alimentation.

Avec les APEMS, un travail commun pourrait éventuellement être mis en place pour les repas de midi.

La même thématique ne sera pas forcément traitée le même jour dans chaque collège pour une question d'organisation des intervenants.

Gaëtan propose de reprendre avec les enfants, par exemple les mercredis après-midi, les thématiques abordées durant cette Semaine. Carine interroge les APEMS et associations de quartier sur leur motivation à contribuer et va leur communiquer des informations supplémentaires par email.

Karina indique que, à l'APEMS de Malley, les enfants ont demandé du matériel pour ramasser les déchets sortis des poubelles par les corbeaux, on voit ainsi bien qu'il s'agit d'un terrain fertile à exploiter.

Rui attire l'attention sur toute la nourriture jetée par les enfants, beaucoup de déchets alimentaires générés par les récréations.

Keko demande si Carine a besoin d'aide pour la Semaine du 26 septembre. Pour le moment c'est difficile de se projeter sans connaître encore les budgets, elle est dans l'attente de plusieurs réponses, de maraîchers notamment ; ferme Rovéréaz : pas de réponse ; Paniers de la Mule : en attente. Elle nous tiendra informée. Elle souhaite pouvoir donner aux enfants du bon pain, des carottes, des concombres, du gruyère par exemple.

Philippe Hofstetter propose de solliciter la Ville via la Commission en extension du budget annuel.

Rania avait suggéré un petit livret pour enfants. Plutôt que pleins de conseils, Carine suggère de comparer les différentes possibilités. Rania lui avait indiqué que la Commission pouvait financer le projet à hauteur de CHF 1'000.-. Keko indique qu'il ne faut pas investir de l'argent pour ce carnet, il peut s'en occuper. Il faudra environ 900 exemplaires. Les frais seraient donc au niveau des paniers/nourriture. La thématique de l'Energie est encore à la réflexion.

Keko nous invite à aller à Morges ce week-end, il s'y déroule la Semaine de l'Environnement, du 21 au 25 mai, « Des petits gestes pour agir aujourd'hui ».

Dès que Carine aura un budget précis, elle le relaira à Keko pour une demande de financement à la Ville. Philippe Hofstetter trouve intéressant de mettre en avant cette collaboration Canton/Commune, par exemple via un délégué à la communication du Canton qui interviendrait pendant la Semaine. Keko propose une publication dans le Lausanne Cité via Joëlle.

Gaëtan relève son but d'être cohérent avec les actions de l'école pour créer une continuité. Carine s'interroge sur la communication dans le quartier, s'il y a une personne de référence.



Carine s'interroge sur les fournisseurs des APEMS (Terre Vaudoise), en vue d'une éventuelle collaboration, Keko l'invite à contacter Mme Samira Dubart pour avoir une vue d'ensemble des différents fournisseurs.

5. Suivi Respect : renouvellement 2022-2023 ?

Gaëtan nous informe que Mme Bonny et sa collègue ont terminé de faire le tour des classes pour discuter avec les enfants du spectacle. Il propose de se revoir avec les membres de la Commission intéressés à rencontrer les PSPS pour discuter de la continuité du projet. Il a été convenu qu'une délégation du PSPS viendra à la rentrée d'août présenter les projets de l'année.

Philippe Hofstetter rappelle qu'il existe plusieurs ateliers à choix pour les enfants, planifiés sur tout le semestre, l'action auprès des classes se fera jusqu'au mois de juin. Carine propose que Gaëtan, vu son intérêt pour ce qui est fait par les PSPS, participe à certains de ces ateliers. Carine demande quels outils les APEMS ont.

6. Le Tout Prélaz : prochain numéro

Keko a préparé une maquette.

Philippe Hofstetter ne voit pas d'inconvénient à ce que la Semaine Durabilité soit annoncé dans Le Tout Prélaz, qui sera annoncée en septembre par l'école.

Ce sera la première fois à Prélaz qu'une thématique est abordée pendant une semaine complète.

Il est convenu que Karina relance Andrea pour son encart concernant le potager.

Il est convenu d'expliquer le déroulement d'une séance de la Commission, au lieu de présenter un membre comme initialement prévu.

Rui va envoyer à Keko des photos des bancs.

Keko se charge de l'édition, relecture par Amaya, envoi à tous les membres, puis transmission au secrétariat pour impression et distribution.

7. Projet « Soirée Alimentation »

Karina s'interroge sur la distribution des flyers avec les recommandations de récréation. Philippe Hofstetter indique que c'était un projet cantonal d'il y a environ 15 ans, avec une perception d'injonction. Ce fut une démarche très large au niveau de la prévention cantonale, il y avait plusieurs délégués au sein des établissements. Les flyers ont été gardés dans certains lieux et combattus dans d'autres.

Il faut sensibiliser et ne pas stigmatiser. Il propose de relayer cette problématique à PPS lors de la prochaine rentrée.



8. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

- Keko nous informe de la démission de Lucia Favre annoncée à Keko par email.
- Keko nous annonce qu'il va quitter les Verts et, par conséquent, la Commission. Il va toutefois finaliser tout ce qui est en cours et rester jusqu'à ce qu'un remplaçant soit trouvé. Il restera toujours très volontiers à disposition de la Commission.

9. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

- **Jeudi 23 juin 2022 à 18h30 à la salle des maîtres du Grand Collège de Prélaz**
- **Mardi 30 août 2022 à 18h30 à Malley**

10. Divers et propositions individuelles

- Les travaux au carrefour de Malley ont été repoussés une quatrième fois avec la promesse que ce sera fait d'ici la fin de l'année civile. Pour le moment, il y a la présence d'agents pour dissuader les automobilistes ; des agents sont répartis sur toute la Ville.
- Email de la Ville concernant les DAC : Karina nous informe que ce document est un projet qui n'est pas encore validé.

Keko nous informe que d'autres commissions veulent en parler lors de la séance du 23.05, car elles estiment que les délais de consultation trop courts.

Karina nous informe que l'application elle-même n'est pas pareille partout, une adaptation de la conduite des DAC sera faite dans chaque APEMS afin de répondre aux besoins des enfants. Ainsi, une homogénéité entre les équipes APEMS et les équipes DAC sur la mission des devoirs accompagnés pourra être créée. La fusion entre le service des DAC et celui des APEMS sera obligatoire dès août 2023, Prélaz a choisi de débiter dès 2022.

Philippe Hofstetter rappelle que les DAC n'ont pas encore été mis en place dans toutes les communes, Lausanne est précurseur. Actuellement en phase de consolidation, les DAC appartiendront au parascolaire, le rattachement APEMS-DAC va montrer que c'est un moment parascolaire piloté par le SEP (Service des Ecoles et du Parascolaire), un moment après l'école. Cela va changer quelques habitudes, notamment le coût financier qui ne se fera plus au forfait, il y aura une nouvelle tarification dès 2023.

- Soirée des écrans : énormément d'information à transmettre, soirée assez complète.

Demande de Karina et de Gaëtan d'être informés de la tenue de ces soirées.

A l'APEMS Malley, les enfants ne peuvent pas prendre d'écrans ; Karina a interdit les

montres connectées car il y a eu des confusions (les enfants ont mal compris des messages de leurs parents et sont rentrés chez eux à midi au lieu de l'après-midi). Cette interdiction n'est pas commune à toutes les APEMS.

Carine se demande si ces soirées thématiques touchent les personnes qui ne sont pas encore convaincues. Philippe Hofstetter indique que ces soirées permettent quand même d'ouvrir les yeux à certains parents, même si le nombre de participants est faible. Il va demander à PSPS de renouveler cette soirée sur les écrans.

- Lors de la séance de coordination des Présidents du 23.05, les points suivants seront abordés : présentation des projets de chaque commission ; trésorerie; soirée d'information pour les futurs 1P, intérêts des commissions à être représentées ; adresse « gmail » des commissions.
- Keko s'interroge sur comment faire participer davantage de parents et enseignants. Philippe Hofstetter rappelle que beaucoup d'enseignants s'investissent dans d'autres activités dans le cadre de l'école.
- Karina aborde la question de la transmission des informations à l'APEMS d'activités scolaires qui ont un impact sur le temps à l'APEMS. Etant donné que l'école informe les parents d'activités scolaires particulières et que ces derniers doivent informer l'APEMS de tout changement de fréquentation dû à ces dites activités, les enseignants ne devraient pas écrire aux parents que l'école verra avec l'APEMS pour l'organisation (Karina fait référence à une fiche d'information rédigée récemment par une maîtresse de Malley).

M. Hofstetter reprendra cela avec les enseignants. Il explique que si un jour un enfant est perdu, on va se retourner vers l'enseignant pour ne pas avoir averti le parascolaire. C'est pour éviter cela que la règle à Prélaz est donc que les enseignants peuvent avertir, mais que ce n'est pas une obligation, il ne faut pas compter sur eux pour transmettre l'information.

- Keko nous présente le projet Utopolis Lausanne, il peut avoir des billets à prix préférentiel si quelqu'un est intéressé.

Il n'y a pas d'autres divers.

* * *

La séance est levée à 21h30.

Lausanne, mai 2022

Pour la CET Prélaz :

Amaya Lopez, secrétaire

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 SEPcet@lausanne.ch
